

ÉTUDE DE LA MOTIVATION CONCEPTUELLE DES MÉTAPHORES DU MOT « HAUT » : L'APPROCHE COGNITIVE

Ki-Chan YUNE
Université du Québec à Montréal

La présente recherche a pour objectif de décrire la motivation conceptuelle des métaphores du mot « haut », comme le haut prix, la haute voix, le Haut Moyen Âge, la haute température, le haut clergé, etc. Nous allons tenter d'analyser en particulier des types d'interaction conceptuelle entre le métaphorisant et le métaphorisé et de vérifier l'hypothèse suivante : la plupart des métaphores de « haut » sont des métareprésentations, et elles sont conceptuellement influencées par l'usage de représentations non linguistiques (le graphe, la notation musicale, etc.) ou celui d'appareils de mesure (le thermomètre, la baromètre, etc.). Par exemple, quant à la métaphore « le haut prix », cette variation est d'abord représentée par un graphe, et la représentation graphique est ensuite exprimée par la langue. Cette hypothèse est fondée sur la théorie de la métareprésentation de Dan Sperber (1994; 1996; 2000) : l'être humain est capable de représenter (ou interpréter) le contenu d'une représentation.

1. Distinction entre le sens littéral et le sens métaphorique

Selon Searle (1993 : 86-89), dans le cas d'un énoncé littéral (*literal utterance*), le vouloir dire de l'énonciateur (*speaker's meaning*) et la signification de la phrase (*sentance meaning*) sont les mêmes, car les conditions de vérité de l'assertion de l'énoncé correspondent à celles de la phrase, alors que, dans le cas d'un énoncé métaphorique, celui de l'énonciateur et celle de la phrase ne sont pas les mêmes, puisque les conditions de vérité de l'assertion de l'énoncé ne sont pas déterminées par celles de la phrase. Par exemple, l'énoncé en (1) est littéral et vrai si et seulement si cet arbre est haut, puisqu'il peut grandir vers le haut.

- (1) Cet arbre est haut;
- (2) Le prix du pétrole est haut.

Par contre, l'énoncé en (2) n'est pas littéral, mais métaphorique, puisque le référent du sujet est un objet abstrait, et il ne peut avoir aucune propriété spatiale. Dans ce cas, les conditions de vérité de l'énoncé ne sont pas déterminées par celles de la phrase, et pour comprendre cet énoncé métaphorique, il faut avoir recours à d'autres connaissances conceptuelles que des connaissances linguistiques. Nous croyons que le rapport ontologique entre les sens courants de l'adjectif et son nom associé détermine le sens littéral ou le sens métaphorique. Selon le Trésor de la langue française (TLF) et le Petit Robert (PR), le mot *haut* exprime la dimension ou la position verticale d'un

objet physique dans les sens courants, et si cet adjectif s'associe avec un nom d'objet physique qui peut avoir l'une de ces propriétés spatiales, cette association est une expression littérale. Par contre, si l'adjectif se combine avec un nom d'objet qui ne peut avoir l'une des deux propriétés, il s'agit d'une expression métaphorique. De plus, pour ce qu'il y ait une métaphore, il faut un lien conceptuel entre le métaphorisant et le métaphorisé, bien que les deux ne soient pas compatibles au plan ontologique. Dans la section suivante, nous allons développer cette question.

2. Motivation métaphorique : interaction conceptuelle directe ou indirecte entre le métaphorisant et le métaphorisé

Si la métaphore est une comparaison (Aristote; Ortony, 1979), un transfert sémantique (Tournier, 1985), une correspondance conceptuelle (Lakoff et Johnson, 1980), une interaction sémantique (Black, 1993) ou une correspondance analogique (Gentner, 2001) entre deux domaines différents, comment cette association peut-elle se produire, quelle que soit la définition ? Malgré une grande quantité de recherches sur la métaphore depuis Aristote, il est en fait étonnant de voir que les chercheurs n'aient guère discuté la question sur laquelle l'interaction conceptuelle s'établit de façon directe ou indirecte entre le métaphorisant et le métaphorisé. Il nous semble que leur principale préoccupation porte essentiellement sur la description des associations conceptuelles axées sur la ressemblance (ou la similarité) directe entre le métaphorisant et le métaphorisé. C'est-à-dire qu'ils cherchent d'abord à décrire parallèlement des propriétés sémantiques du métaphorisant et du métaphorisé et ensuite à identifier une ou des propriétés partagées directement entre les deux. Nous proposons d'appeler « l'interaction conceptuelle directe » ce partage direct entre le métaphorisant et le métaphorisé. Cependant, la métaphore se crée-t-elle nécessairement par une interaction conceptuelle directe ?

Concernant l'exemple métaphorique (3), on peut saisir une interaction conceptuelle directe entre l'animal imaginaire (le métaphorisant) et le fumeur (le métaphorisé) : la ressemblance de l'action de souffler de la fumée.

- (3) Le dragon, comme grand fumeur;
- (4) Le prix du pétrole est en dents de scie.

Par contre, dans le cas de l'exemple (4), il est difficile de trouver des rapports conceptuels directs selon lesquels le prix du pétrole est métaphorisé par les dents de scies. Cet exemple exprime le fait que le pétrole devient cher et moins cher des façons alternative et successive, et cette variation du prix est un phénomène invisible. Pourtant, comment cette variation peut-elle être linguistiquement exprimée par le mot qui désigne une chose visible, les dents de scie? Supposons que c'est la forme des dents de scie, hauts et bas successifs comme ^^^^, qui est la source de la motivation conceptuelle dans cette métaphore. Il nous reste pourtant à déterminer comment cette forme peut être conceptuellement associée au prix du pétrole pour signifier la variation du prix

concernée. Étant donné que la forme $\wedge\wedge\wedge\wedge$ est une propriété des dents de scie, la variation concernée du prix du pétrole doit aussi partager cette propriété pour ce qu'il y ait une métaphore. Pourtant, comme le prix est un concept abstrait et non physique, la variation du prix elle-même ne peut posséder également aucune propriété formelle. Il est donc impossible d'avoir une interaction conceptuelle de cette forme entre les dents de scie et la variation du prix. Nous présumons que la variation concernée du prix est d'abord représentée par un graphique et que cette représentation graphique donne une image semblable à la forme des dents de scie, comme on le voit dans les Figures (1) et (2).



Figure (1)



Figure (2)

Dans ce cas, l'interaction conceptuelle se produit directement entre les dents de scie et l'image graphique, puisque les deux partagent la propriété de forme $\wedge\wedge\wedge\wedge$. En ce qui concerne la motivation conceptuelle de cette métaphore, c'est l'image de la représentation graphique qui joue donc un rôle intermédiaire. À la lumière de ces observations, nous constatons que la métaphore peut se créer non seulement par une interaction conceptuelle directe entre le métaphorisant et le métaphorisé mais aussi par une interaction indirecte. Dans le cas de la métaphore créée par une interaction conceptuelle indirecte, il doit exister un intermédiaire conceptuel, et cet intermédiaire peut être un autre moyen de représentation que la langue.

3. Analyse conceptuelle du mot *haut*

3.1. *Haut par rapport à un objet ayant des dimensions physiques*

3.1.1. *Haut par rapport à la dimension verticale*

Le mot *haut* sert d'abord à décrire la dimension verticale d'un objet ayant des dimensions physiques, et pour éclairer ce point, prenons les exemples suivants :

- (5) Le haut mur; le mur haut; le mur est haut.

Dans les exemples en (5), étant un objet physique et visible, le mur possède des dimensions physiques. Si on dit que le mur est haut, on parle essentiellement de sa dimension verticale. Cette dimension est la distance entre l'extrémité du mur qui est placée au sol et l'extrémité verticalement opposée, qui donne sur le ciel. Si les deux extrémités sont loin l'une de l'autre, on peut dire que le mur est haut. Pourtant, d'après les arguments de Katz (1972), Siegel (1980) et Kennedy (1999) concernant les adjectifs anglais « *high* », « *tall* » et « *low* », les critères concernant le concept *haut* sont relatifs et contextualisés, et

son emploi n'est pas tout à fait arbitraire. Appelés « *relative adjective* »¹ par Katz, « *measure adjective* » par Siegel et « *gradable adjective* » par Kennedy, les adjectifs *tall* et *low* impliquent essentiellement des comparaisons non seulement entre les objets déterminés par ces adjectifs et les autres membres de leurs propres catégories, mais aussi entre ces objets et les autres membres de leurs hyperonymies².

- (6) *Skyscrapers are high* (Les gratte-ciel sont hauts);
 (7) *This Skyscraper is low* (Ce gratte-ciel est bas);

Concernant les exemples (6) et (7), le gratte-ciel fait partie de la catégorie « immeuble », et ce dernier est donc l'hyperonymie du premier. La propriété comparée entre les deux est la dimension verticale. L'exemple (6) est valable, puisque la dimension verticale d'un gratte-ciel est plus grande que celle de la moyenne des membres de l'hyperonymie « immeuble », par exemple une maison, un hôpital, etc. Cependant, l'exemple (7) est également possible si le référent du sujet est par exemple un immeuble de 55 étages situé à Manhattan de New York, où un grand nombre d'immeubles sont de plus de 55 étages. Dans ce cas, le sujet « ce gratte-ciel » n'est pas bas comme immeuble, mais comme gratte-ciel. Revenons aux exemples en (5). Dans ces exemples, la comparaison se fait en effet entre le mur en cause et les autres membres de la catégorie « mur ». Si la dimension verticale du mur est plus grande que la moyenne des membres de sa propre catégorie, ces énoncés sont possibles et vrais, et dans ce cas, le mur est haut comme mur, non pas comme son hyperonymie « structure ». De plus, d'après une discussion avec Denis Bouchard, un mur peut être également haut selon son emploi et son emplacement. Par exemple, s'il s'agit d'un mur de deux mètres qui est érigé dans un quartier résidentiel, il est considéré comme très haut par rapport à l'environnement résidentiel avec les voisins. Par contre, si le mur d'une prison est de deux mètres, il n'est pas du tout haut, puisque cette dimension verticale n'est pas assez grande pour empêcher les détenus de ne pas s'enfuir et des gens de ne pas entrer dans la prison. Dans ces cas, nous constatons que les critères d'être haut sont liés à l'emploi du mur et à son emplacement qu'ils sont donc relatifs et contextualisés.

3.1.2. *Haut par rapport à la position verticale*

Dans les exemples en (8), bien que le soleil possède des dimensions physiques, *haut* n'exprime pas la dimension verticale du soleil, mais sa position verticale :

- (8) Le haut soleil; le soleil haut; le soleil est haut.

¹ *Relative adjectives divide further into various subtypes – size, weight, cost, height, and so on* (Katz, 1972 : 255).

² Katz (1972 : 259-260) et Siegel (1980 : 67) appellent cette hiérarchie sémantique « *the lowest order category* », mais dans la présente recherche, nous l'appelons « hyperonymie », le terme plus utilisé.

C'est-à-dire, la hauteur du soleil est la distance entre le soleil et l'horizon (ou le sol de la Terre), et on peut dire que le soleil est *haut* s'il est au zénith, qui est le point le plus éloigné de l'horizon. On voit donc clairement la notion de *vertical* qui est en jeu, avec la direction allant du sol vers le ciel. Dans ce cas, il n'est pas arbitraire non plus de dire *haut*, puisque le contexte spatial est déterminé entre l'horizon et le point culminant et que la position du soleil se limite donc entre les deux. Plus le soleil est proche de l'horizon, plus on peut dire que le soleil est bas, tandis que plus il est loin de l'horizon, jusqu'au point culminant, plus il est possible de dire que le soleil est haut. La comparaison se limite donc au soleil lui-même dans ces exemples.

3.1.3. Conditions conceptuelles du mot *haut* dans les sens courants

Si nous synthétisons les analyses conceptuelles ci-dessus, l'adjectif *haut* possède les conditions conceptuelles suivantes :

- s'il s'agit de la dimension verticale,
- (A) l'objet déterminé par *haut* doit posséder des dimensions physiques;
- (B) l'objet doit avoir au moins deux extrémités verticalement opposées;
- (C) pour que l'objet soit *haut*, la distance entre les deux extrémités doit être plus grande que celle de la moyenne des membres de la catégorie à laquelle l'objet appartient;
- et s'il s'agit de la position verticale,
- (D) l'objet déterminé par *haut* doit posséder des dimensions physiques;
- (E) l'objet doit avoir une distance verticale par rapport à un autre objet physique;
- (F) pour être *haut*, cette distance doit être plus grande que la distance moyenne entre les deux objets.

Pourtant, d'après notre observation de leurs usages quotidiens, l'adjectif *haut* n'est pas exclusivement réservé aux noms de tels objets, et il est aussi bien fréquemment associé avec des noms d'objets sans dimension physique, par exemple « la température haute », « le son haut », « la pression haute », « le prix haut », « le risque haut », etc. Dans ce cas, il est important de déterminer comment les noms de tels objets peuvent être associés conceptuellement avec cet adjectif.

3.2. *Haut* par rapport à un objet sans dimension physique

D'après notre observation, il existe trois types d'objets sans dimension physique qui peuvent être associés avec le mot *haut*, et nous allons effectuer des analyses conceptuelles de ce mot selon les trois types : 1) l'objet sans dimension physique et représentable par des moyens de représentation graphique conventionnels; 2) l'objet sans dimension physique et mesurable par des instruments de mesure conventionnels; et 3) l'objet sans dimensions physique qui n'est ni représentable ni mesurable par des moyens conventionnels. Les

exemples du premier type sont le prix, le taux, le son, le ton, la voix, la vibration etc., et ces objets peuvent être représentables par des moyens de représentation graphique conventionnels : le prix et le taux par le graphe; le son, le ton et la voix par la notation de musique ou le spectrogramme; et la vibration par le sismogramme. La température, la pression, la tension, la vitesse font partie du deuxième type, et ces objets peuvent être mesurables par des instruments : la température par le thermomètre; la pression par le baromètre; la vitesse par l'indicateur de vitesse, etc. Les exemples du dernier type sont le risque, la surveillance, etc., et étant des objets non physiques et abstraits, ils ne disposent pas de moyens de représentation ou d'instruments de mesure conventionnels. Dans la présente recherche, nous proposons d'appeler les trois types respectivement « l'objet représentable », « l'objet mesurable » et « l'objet abstrait ».

3.2.1. *Haut par rapport à un objet représentable*

Dans les exemples en (9), le prix ne peut avoir aucune propriété spatiale :

(9) Le haut prix; le prix haut; le prix est haut.

Ces expressions sont donc métaphoriques, puisque les conditions de vérité des énoncés ne sont pas déterminées par celles des phrases en emploi normal. Nous croyons que ces métaphores sont dues à l'usage de la représentation graphique. En fait, le prix est fréquemment représenté par des graphes dans des textes économiques, et par exemple, si le prix du pétrole est de 40\$ le baril en février et qu'il soit de 60\$ en mai, cette information peut être représentée dans un graphe comme la Figure (3).

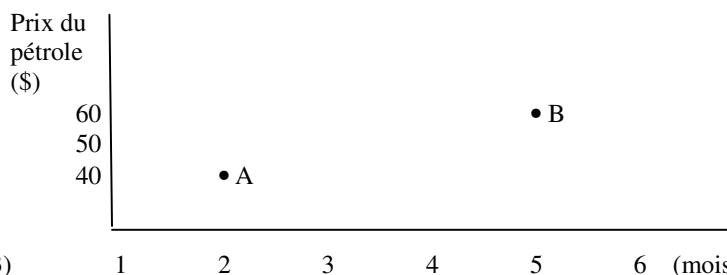


Figure (3)

Si nous essayons d'expliquer cette représentation graphique d'après la lecture de la *Sémiologie graphique* (Bertin, 1967 : 16-21) et l'entrée « graph » dans l'Encyclopédie *Brittanica*, il existe deux variables dans la représentation graphique dans la Figure (3) : le prix et le temps. Conventionnellement, l'axe horizontal représente une variable indépendante, alors que l'axe vertical comporte une variable dépendante. La variable dépendante est sujette à changer ses valeurs en fonction de changements des valeurs de la variable indépendante. Pour cette raison, dans la Figure (3), étant variable indépendante, le temps est

représenté sur l'axe horizontal, alors que l'axe vertical représente le prix, variable dépendante. L'information est aux points de rencontre des deux variables. Par exemple, le point de rencontre A représente le prix du mois de février, c'est-à-dire 40\$, et le B, le prix du mois de mai. En effet, le point de rencontre B, qui représente le prix 60\$ en mai, est situé spatialement plus haut que le point de rencontre A, qui représente le prix 40\$ en février, puisqu'il y a une convention de ce qui est le « haut » de la page indépendamment de la position de la feuille de papier : c'est la partie où l'on commence conventionnellement à écrire. Cette propriété conceptuelle correspond bien aux conditions conceptuelles (D), (E) et (F), et c'est par ces correspondances conceptuelles que les exemples en (9) sont possibles. De plus, ces exemples sont des métareprésentations, puisqu'ils sont des expressions linguistiques de l'image conceptuelle de la représentation graphique concernée. En fait, dans les textes économiques, l'usage graphique est très fréquent dans le but de représenter des données (concepts) économiques. Par exemple, l'évolution des concepts économiques suivants est souvent représentée par des graphes : le taux, l'indice, l'inflation, le PIB, la production, l'exportation et l'importation, le profit, la dette, etc. Ces termes sont aussi fréquemment associés avec *haut*, et nous croyons que ces expressions métaphoriques sont conceptuellement influencées par la représentation graphique.

D'autres exemples du type « objet représentable » sont le son, la voix et le ton, comme en (10). Ce sont des objets physiques, mais ils ne possèdent pas de dimension physique :

- (10) Le son haut, le son est haut; le ton haut, le ton est haut; la haute voix, la voix haute, la voix est haute;

Ils ne peuvent pas satisfaire toutes les conditions conceptuelles de *haut*, et ces expressions sont donc métaphoriques. En effet, ces objets impliquent essentiellement la perception auditive, et nous présumons que la création de ces métaphores est due à l'utilisation de représentation graphique comme la notation musicale et les spectrogrammes. La Figure (4) est un exemple de représentation de la notation musicale, et la gamme de sons musicaux est conventionnellement représentée sur la portée, c'est-à-dire les cinq lignes horizontales et parallèles.



Figure (4)

La portée est un objet physique et visible, et on peut percevoir la relation spatiale entre les cinq lignes dans les sens vertical et horizontal. Par exemple, dans la Figure (4), la première note « si » et la deuxième note « ré », il est possible d'exprimer cette propriété linguistiquement que « la première note est plus haute que la deuxième » ou « le premier son est plus haut que le

deuxième », car étant objet visible, la première note est située sur la ligne spatialement plus haute que celle de la deuxième. Dans ce cas, la première expression est littérale, car la première note, nommée « si », et la dernière note, nommée « ré », sont des objets visibles et que la première est située spatialement plus haute que la dernière, selon la convention de lecture d'une page discutée plus haut. Autrement dit, cette expression satisfait donc les conditions conceptuelles en (D), (E) et (F). Par contre, la dernière expression est métaphorique, puisque le sujet « le son » n'est pas un objet visible, et elle ne peut satisfaire aucune condition conceptuelle de *haut*. Selon la convention de la notation musicale, plus un son est aigu, plus il est représenté sur une ligne haute ou dans un intervalle entre deux lignes plus hautes, ou même au-dessus de la ligne la plus haute au moyen d'une courte ligne horizontale, tandis que plus un son est grave, plus il est représenté sur une ligne basse, ou dans un intervalle entre deux lignes plus basses, ou même au-dessous de la ligne la plus basse au moyen d'une courte ligne horizontale. Ces propriétés spatiales correspondent aux conditions conceptuelles (E) et (F). C'est par cette correspondance conceptuelle que les exemples en (10) sont possibles, bien que les sujets soient des objets sans dimension physique. De plus, ces exemples sont des métareprésentations, puisqu'ils sont des interprétations linguistiques de ce qui est représenté par la notation de musique.

Les objets déterminés en (11) sont d'autres exemples d'objet représentable, et l'adjectif *haut* ne désigne ni les dimensions verticales des objets déterminés, ni leurs positions verticales :

(11) Le Haut Moyen Âge; le Haut Empire romain.

D'abord, le Moyen Âge est un objet non physique, et il ne peut pas être haut dans le sens spatial. Cet énoncé est donc une expression métaphorique. En fait, dans cet exemple, l'adjectif *haut* désigne la période plus ancienne du Moyen Âge, par rapport à sa période plus récente, nommée « le Bas Moyen Âge », et nous présumons que cette métaphore est due à l'usage d'une représentation chronologique. La chronologie est une science de la fixation des dates des événements historiques (PR), et elle organise des événements selon leur ordre temporel. Si nous observons des tableaux chronologiques européens, les éléments historiques (les événements, les règnes, les dynasties, etc.) sont en général inscrits des plus anciens aux plus récents, et les plus anciens sont inscrits avec leurs dates dans les parties plus hautes des tableaux, qui sont suivis par les éléments plus récents avec leurs dates dans l'ordre chronologique, de haut en bas. Nous croyons que cet ordre spatial est dû à la façon d'écrire les langues européennes, de gauche à droite, ainsi que de haut en bas, qui date de la Grèce antique, et aussi à la convention de la lecture d'une page. Selon l'Encyclopédie Bordas (1994 : 3324), le Moyen Âge désigne traditionnellement la période à partir de la mort de l'empereur Théodose en 395 jusqu'à 1492, où Christophe Colomb a découvert l'Amérique, et le Moyen Âge est traditionnellement divisé en deux parties : le Haut Moyen Âge et le Bas Moyen Âge. Le Haut Moyen Âge désigne la période du V^e siècle au X^e siècle, tandis que le Bas Moyen Âge, du

XI^e siècle au XV^e siècle. Dans un tableau chronologique du Moyen Âge, le Haut Moyen Âge est en général inscrit en haut, alors que le Bas Moyen Âge, en bas, et cette représentation est également basée sur la façon d'écrire et la convention de la page. Nous croyons que cette propriété spatiale est une source conceptuelle des deux expressions, puisqu'elle correspond aux conditions conceptuelles (E) et (F).

Quant à l'expression « le Haut Empire romain », bien que le sujet « l'Empire romain » couvrit un territoire (soit un objet physique), l'adjectif *haut* ne désigne pas la partie plus haute de l'Empire dans le sens géographique. En fait, cet adjectif désigne la période plus ancienne de l'Empire romain, tandis que la période plus récente est désignée par l'expression « Le Bas Empire romain ». Les deux expressions sont métaphoriques, et nous présumons que la création de ces métaphores est aussi due à l'usage de représentations chronologiques. Concernant l'Empire romain, selon l'Encyclopédie Bordas (1994 : 1648; 4457-4458), son histoire couvre la période à partir de l'an 27 avant J.-C., lors de l'arrivée au pouvoir d'Auguste et jusqu'à l'an 395, avec la séparation de l'Empire en Empires romains d'Orient et d'Occident, et le Haut Empire désigne la période entre l'an 27 avant J.-C. et l'an 96 où l'empereur Domitien était au pouvoir. En général, dans des tableaux chronologiques de l'Empire romain, la période du Haut Empire est inscrite au début de la page, considéré comme le haut selon la convention de la page, et le reste la suit vers le bas. Cette propriété conceptuelle correspond aux conditions conceptuelles (E) et (F), et par ces correspondances conceptuelles, nous croyons qu'il est donc possible de dire « le Haut Empire romain ».

3.2.2. *Haut par rapport à un objet mesurable*

Dans les exemples en (12) et (13), le mot *haut* ne désigne pas les propriétés physiques ou spatiales des objets déterminés, puisque la température et la pression ne sont pas des objets à dimensions physiques :

- (12) La haute température, la température haute, la température est haute;
- (13) La haute pression, la pression haute; la pression est haute.

Il s'agit donc d'expressions métaphoriques, et nous postulons que la création de ces métaphores est due à l'usage du thermomètre et du baromètre respectivement. Les deux instruments disposent en général d'un long tube contenant du mercure, et les degrés sont indiqués sur le tube ou sur la plaquette où le tube est installé. En fait, c'est par les mouvements verticaux du mercure, de haut en bas, qu'on peut mesurer la température ou la pression, et les propriétés conceptuelles de ces mouvements correspondent aux conditions conceptuelles (D), (E) et (F). C'est par ces correspondances conceptuelles que ces expressions linguistiques sont possibles.

En fait, la plupart des instruments de mesure disposent de degrés, et ces derniers permettent de mesurer les unités concernées. Nous croyons que la façon

dont les degrés sont alignés détermine l'emploi du mot *haut* pour exprimer une augmentation concernée. Selon le DHLF, le mot *degré* a commencé à désigner des valeurs spécialisées dans plusieurs domaines techniques et scientifiques, par exemple en géométrie astronomique (1265), géographie (1585), métrologie (1624), et pour les intervalles divisés d'un thermomètre ou d'un baromètre (1685). Les degrés comme les intervalles divisés sont couramment utilisés dans plusieurs instruments de mesure et des représentations graphiques pour la mesure de leurs unités concernées, comme une règle, un rapporteur, une horloge, un baromètre, un graphe cartésien, etc., et nous croyons que l'association des mots *haut* avec les degrés de ces objets dépend de la position des degrés dans la position usuelle de ces objets. Par exemple, un thermomètre s'installe en général dans le sens vertical, et les degrés gravés sur le tube ou sur la plaquette du thermomètre sont également alignés verticalement de façon successive. Cette image correspond bien à celle des degrés d'un escalier sur le plan conceptuel, et le mouvement vertical du mercure correspond à celui d'un déplacement dans le sens vertical sur les degrés de l'escalier. C'est par cette correspondance conceptuelle que il est possible de décrire des mouvements du mercure, et donc, des changements de la température, par les adjectifs *haut*, *élevé* ou *bas*. Par contre, un rapporteur est utilisé dans tous les sens pour mesurer des angles, et lors de son usage, les degrés gravés sur cet instrument ne sont donc pas nécessairement alignés dans le sens vertical. Nous croyons que c'est pour cette raison qu'il est impossible d'exprimer la variation des angles ou des degrés d'angle par *haut*, *élevé* ou *bas* : * le haut degré d'angle, * le degré d'angle élevé, * le haut angle, * l'angle élevé, *le bas angle, *l'angle bas.

3.2.3. *Haut par rapport à un objet abstrait*

En ce qui concerne les exemples en (14), l'adjectif *haut* ne désigne pas non plus la propriété spatiale des objets déterminés :

(14) La haute qualité, la Haute Couture.

La qualité et la couture (dans son emploi désignant un métier) sont des objets non physiques, et ces objets ne sont ni mesurables ni représentables par des moyens conventionnels. Nous croyons que les expressions en (14) sont dues au concept hiérarchique d'une organisation humaine selon lequel la personne la plus importante est située en haut dans son organisation, et pour expliquer cette hypothèse, nous discutons d'abord les exemples en (15) :

(15) Le haut clergé, le haut fonctionnaire, le haut magistrat.

Bien que le clergé, le fonctionnaire et le magistrat soient des êtres humains et qu'ils soient des objets physiques, l'adjectif *haut* ne désigne pas leur propriété physique ou spatiale, mais leurs positions hiérarchiques dans leurs organisations. En fait, les positions hiérarchiques sont des concepts abstraits, et elles ne possèdent pas de dimensions physiques. Nous pensons que ces expressions sont dues à l'usage d'une représentation hiérarchique comme un

tableau hiérarchique, puisque conventionnellement l'élément (soit le titre, la position, la personne, etc.) le plus important y est indiqué typiquement le plus haut selon la convention d'écriture, et les éléments le suivent ensuite de haut en bas par l'ordre d'importance. De plus, nous croyons que cette façon de représenter la hiérarchie est basée sur la Bible, dans laquelle Dieu, le pouvoir absolu, vit dans le ciel, l'endroit le plus haut. Pour cette raison, dans les tableaux bibliques, Dieu est toujours situé le plus haut, alors que les personnages bibliques le suivent vers le bas en fonction de l'importance de leurs pouvoirs, et ce concept est bien présent dans la hiérarchie de l'Église catholique romaine : le pape, le personnage le plus puissant est toujours représenté le plus haut dans une représentation hiérarchique, et les clergés le suivent de haut en bas selon l'ordre d'importance. Les hauts clergés sont le cardinal, l'archevêque et l'évêque, alors que les bas clergés sont le prêtre, le diacre et les moines et moniales. Les premiers sont toujours représentés plus hauts que les derniers dans une représentation hiérarchique. De même, dans le cas des expressions « le haut fonctionnaire » et « le haut magistrat », étant donné qu'ils ont des pouvoirs plus importants dans leurs organisations, ils sont représentés plus hauts dans leurs organigrammes. Ces propriétés hiérarchiques correspondent aux conditions conceptuelles (E) et (F), et pour cette raison, les exemples en (15) sont possibles.

Revenons aux exemples (14), les mots *qualité* et *couture* sont des objets non physiques, et l'adjectif *haut* ne désigne donc pas leurs propriétés physiques ou spatiales, mais l'importance de leur valeur. Selon le DHLF (1992 : 948), dès sa première apparition en 1050, le mot *haut* exprime « élevé dans l'échelle des valeurs », et nous croyons que cet usage est lié au concept hiérarchique qu'on trouve dans les exemples en (15). Concernant l'expression *la haute qualité*, si cette expression s'applique à un produit particulier, l'adjectif désigne le degré élevé de la valeur du produit. Par exemple, s'il s'agit du café, l'expression « le café de haute qualité » désigne le bon café, alors que l'expression « le café de basse qualité » désigne le mauvais café. Dans ce cas, l'objet de comparaison est le goût, et la comparaison se fait entre les membres de la catégorie « café ». De bons cafés, c'est-à-dire des cafés ayant bon goût sont conceptuellement représentés en haut, et de mauvais cafés, en bas comme si on faisait une hiérarchie d'une organisation humaine selon l'ordre du pouvoir, dans laquelle des personnages ayant plus de pouvoir sont situés en haut. De même, dans le cas de l'expression « la Haute Couture », le mot *haute* ne désigne pas la propriété physique ou spatiale de l'objet déterminé, mais le degré élevé de la valeur de l'objet. Dans ce cas, la comparaison se fait aussi entre les membres de la catégorie « (maison de) couture », et des maisons de couture plus importantes sont conceptuellement représentées en haut comme pour des personnages plus importants dans leur hiérarchie. Dans les deux cas, pour ces raisons conceptuelles, les degrés élevés de valeur sont exprimés par le mot *haut*.

Le concept hiérarchique s'applique également aux exemples en (16) :

(16) La haute sécurité; la haute surveillance;

Ces exemples sont des expressions métaphoriques, puisque les objets déterminés par l'adjectif *haut* ne peuvent pas avoir des propriétés spatiales. De plus, ces objets ne sont ni mesurables ni représentables par des moyens conventionnels. Voyons donc comment et pourquoi les noms de tels objets abstraits peuvent être associés avec *haut*. Dans ces exemples, l'adjectif *haut* désigne en fait la bonne qualité de sécurité ou de surveillance. Nous croyons que ces expressions sont dues à la conceptualisation hiérarchique de la qualité comme une hiérarchie humaine, dans laquelle les personnages les plus importants sont situés en haut, puisque une bonne qualité est considérée comme haute.

En ce qui concerne les exemples en (17) et (18), les objets déterminés ne peuvent pas avoir des propriétés physiques, et ces expressions sont donc métaphoriques :

- (17) La haute joie; la haute passion; la haute dépression;
- (18) Le haut danger; le haut risque.

Dans les exemples en (17), l'adjectif *haut* désigne l'état intensif de joie, de passion ou de dépression, qui sont des objets psychologiques, et dans le cas des exemples en (18), l'adjectif *haut* désigne l'état de danger ou de risque. Contrairement aux exemples en (16), ces exemples ne sont pas pourtant dus à la conceptualisation hiérarchique de l'état, puisque la haute dépression, le haut danger ou le haut risque ne peut pas être considéré comme bon ou important. Nous pensons plutôt que ces expressions sont dues à la possibilité de combinaison lexicale entre les objets déterminés et le mot *degré* :

- (19) Le degré de joie; le degré de passion; le degré de dépression;
- (20) Le degré de danger; le degré de risque.

Le mot *degré* commencé à exprimer, dans les sens abstraits, l'étape d'une évolution depuis le moyen français, notamment à partir de 1580, l'intensité relative d'un état de sentiment, de qualité, de faculté, etc. (DHLF, 1992 : 569). Nous observons que l'usage de ce mot pour des objets abstraits coïncide presque avec son usage dans des domaines scientifiques, dans lesquels le mot *degré* est fréquemment utilisé pour exprimer les unités concernées. Dans ce cas, comme nous l'avons mentionné auparavant, le degré devrait être indiqué ou utilisé dans le sens vertical pour mesurer ou représenter les unités. De plus, l'augmentation de ces unités peut être exprimée par l'adjectif *haut*, alors que leur diminution peut être désignée par l'adjectif *bas*. Nous induisons donc que les valeurs du mot *degré* pour les objets abstraits sont dues à l'usage de ce mot dans des domaines scientifiques comme si ces objets abstraits étaient considérés comme des phénomènes physiques mesurables ou représentables par les degrés.

Revenons aux exemples en (17) et (18). L'adjectif *haut* désigne l'état dans lequel il y a plus de joie, plus de passion ou plus de dépression dans les

exemples en (17) et la situation dans laquelle il y a plus de danger ou plus de risque dans les exemples en (18). Les deux cas peuvent être exprimés au moyen du mot *degré* ainsi :

- (21) Le haut degré de joie; le haut degré de passion; le haut degré de dépression;
- (22) Le haut degré de danger; le haut degré de risque.

Nous croyons donc que ces objets abstraits sont considérés comme des objets mesurables ou représentables par les degrés et que c'est par l'influence conceptuelle du mot *degré* que les expressions en (17) et (18) sont possibles.

4. Conclusion

D'après ces analyses ci-dessus, l'adjectif *haut* peut être associé non seulement avec les noms d'objets ayant des dimensions physiques mais aussi avec les noms d'objets sans dimensions physiques. Dans le dernier cas, étant donné que ces objets ne peuvent pas avoir de propriétés spatiales, ces associations sont des expressions métaphoriques. Les sources de la motivation conceptuelle pour ces associations sont différentes selon les types d'objets sans dimensions physiques. Premièrement, si un objet sans dimensions physiques est représentable par des moyens conventionnels, par exemple le prix par le graphe, le son par la notation de musique, la motivation est due à l'image conceptuelle que ces moyens utilisent. Dans ce cas, l'expression avec *haut* est une interprétation linguistique de l'image visuelle concernée, et elle est aussi une métareprésentation. Deuxièmement, si un objet sans dimensions physiques peut être mesuré par un instrument conventionnel, par exemple la température par le thermomètre, la pression par le baromètre, etc., la motivation conceptuelle vient de l'image du changement de la position verticale des éléments qui permettent la mesure, par exemple le mercure par rapport à des degrés. Dans ce cas, l'expression avec *haut* est de même une interprétation linguistique de l'image conceptuelle que révèle l'instrument concerné, et elle est également une métareprésentation. Enfin, si un objet non physique est un objet abstrait qui n'est pas représentable ou mesurable par des moyens conventionnels, la motivation conceptuelle peut être due à d'autres expériences de l'être humain par rapport à la position spatiale dans le sens vertical. Quel que soit le type d'objet, pour l'association avec *haut*, la motivation conceptuelle doit correspondre aux conditions conceptuelles (D), (E), (F), ce qui s'applique à un objet physique pour l'expression de ses positions verticales.

Références

- Aristote. 1990. *Poétique*, introduction, traduction nouvelle et annotation de Michel Magnien, collection Classique, Le Livre de Poche, Paris, 216 p.
- Bertin, Jacques. 1967. *Sémiologie graphique : les diagrammes, les réseaux et les cartes*, Mouton/Gautier-Villars, Paris/La Haye, 431 p.

- Black, Max. 1993. 'More about Metaphor', dans l'ouvrage *Metaphor and Thought*, 2^e édition, éditée par Andrew Ortony, Cambridge University Press, Cambridge, pp.19-41.
- Bouchard, Denis. 1995. *The Semantics of Syntax : A Minimalist Approach to Grammar*, The University of Chicago Press, Chicago/London, 525 p.
- Droesbeke, Jean-Jacques et Philippe, Tassi. 1990. *Histoire de la statistique*, collection Que sais-je, Presses Universitaires de France, Paris, 128 p.
- Fontanier, Pierre. 1977. *Les Figures du discours*, Flammarion, Paris, 505 p.
- Gentner, Dedre. 1999. "Analogy", dans *The MIT Encyclopedia of the Cognitive Sciences*, version électronique, MIT.
- Gentner, Dedre et al. 2001. "Metaphor is like analogy", in *The Analogical Mind : Perspectives from Cognitive Science*, édité par Dedre Gentner et al. The MIT Press, Cambridge (Massachusetts), pp. 199-253.
- Helffer, Mireille 2002. 'Notation musicale', dans le volume 16 de l'Encyclopædia Universalis, Encyclopædia Universalis, Paris.
- Houdé, Olivier et al. 2003. *Vocabulaire de sciences cognitives*, 1^{re} édition Quadrige, Presses Universitaires de France, Paris, 462 p.
- Jackendoff, Ray 1990. *Semantic Structure*, The MIT Press, Cambridge (Massachusetts) / Londres, 322 p.
- Jackendoff, Ray. 2002. *Foundations of Language: Brain, Meaning, Grammar, Evolution*, Oxford University Press, Oxford, 477 p.
- Jakobson, Roman. 1956. 'The metaphoric and metonymic poles', dans l'ouvrage *Metaphor and Metonymy in Comparison and Contrast* (2002), édité par René Dirven et Ralf Pörrings, Mouton de Gruyter, Berlin/New York, pp.41-47.
- Joly, Fernand. 1985. *La Cartographie*, édition Que sais-je, Presses Universitaires de France, Paris, 128 p.
- Katz, Jerrold J. 1972. *Semantics Theory*, Harper & Row Publishers, New York, 464 p.
- Kennedy, Christopher. 1999. *Projecting the Adjective : The Syntax and Semantics of Gradability and Comparison*, Garland Publishing Inc., New York ? London, 243 p.
- Kruja, Eriola, Joe Marks, Ann Blair et Richard Waters. 2002. *A Short Note on the History of Graph Drawing*, GD 2001, LNCS 2265, Springer-Verlag, Berlin/Heidelberg, pp.272-286.
- Lakoff, George & Mark, Johnson. 1980. *Metaphors: We Live By*, The University of Chicago Press, Chicago/London, 242 p.
- Lakoff, George. 1993. "The contemporary theory of metaphor", in *Metaphor and Thought*, 2^e édition par Andrew Ortony, Cambridge University Press, Cambridge, pp. 202-251.
- Lasalle, Thierry. 1990. *Cartographie : 4000 ans d'aventures et de passion*, Institut géographique national/Nathan, Paris 155 p.
- Leonard, Robert. 2003. 'Mini-Symposium on economics and visual representation', *European Journal of the History of Economics Thought*, Volume 10, Number 4, Winter 2003, Routledge / Taylor & Francis Ltd., Oxfordshire, pp.525-526.
- Lyons, John. 1995. *Linguistics Semantics : An introduction*, Cambridge University Press, Cambridge, 376 p.
- Ortony, Andrew. 1979. "Metaphor : A Multidimensional Problem", dans *Metaphor and Thought*, 1^{ère} édition, Cambridge University Press, Cambridge, pp.1-18.
- Ricoeur, Paul. 1975. *La métaphore vive*, Éditions du Seuil, Paris, 414 p.
- Saussure, Ferdinand de. 1995. *Cours de linguistique générale*, édition critiquée et préparée par Tullio de Mauro, Grande Bibliothèque Payot, Paris, 520 p.
- Searle, John R. 1993. "Metaphor", dans *Metaphor and Thought*, 2^e édition, Cambridge University Press, Cambridge, pp.83-111.
- Sperber, Dan. 1994. "The modularity of thought and the epidemiology of representations:

- domain specificity in cognition and culture”, dans *Mapping the mind*, édité par Hirschfeld, Lawrence A. et Susan A., Gelman, Cambridge University Press, Cambridge, pp.39-67.
- Sperber, Dan. 1996. *La contagion des idées : théorie naturaliste de la culture*, Éditions Odile Jacob, Paris, 243 p.
- Sperber, Dan. 1999. *Metarepresentation*, dans the MIT Encyclopedia of the Cognitive Sciences, version électronique, MIT.
- Sperber, Dan. 2000. “Metarepresentation in an evolutionary perspective”, dans *Metarepresentations : A Multidisciplinary Perspective*, édité par Dan Sperber, Oxford University Press, Oxford, pp.117-137.
- Sperber, Dan et Wilson, Deirdre. 1995. *Relevance : communication & cognition*, 2^e édition, Blackwell, Oxford(UK)-Cambridge(USA), 326 p.
- Schmid, Calvin F et Standton, E. Schmid. 1979. *Handbook of Graphic Presentation*, 2^e édition, John Wiley & Sons Inc., New York, 308 p.
- Siegel, Muffy E. A. 1980. *Capturing the Adjective*, Garland Publishing Inc., New York/London, 191 p.
- Tournier, Jean. 1985. *Introduction descriptive à la lexicogénétiq ue de l'anglais contemporain*, Champion-Slatkine, Paris-Genève, 517 p.

Dictionnaires et encyclopédies

- Cohen, Betty. 1986. *Lexique de cooccurrents : bourse – conjoncture économique*, Linguatex, Montréal, 125 p.
- Dictionnaire de l'Académie française*, 1^{ère} (1694), 4^e (1762), 5^e (1798), 6^e (1835), et 8^e (1932-5) éditions, versions électroniques, <http://www.lib.uchicago.edu/efts/ARTFL/projects/dicos/ACADEMIE/>
- Dubois, Jean et al. 1999. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 514 p.
- Encyclopædia Britannica*. 1998. 15^e édition, Micropædia et Macropædia, Encyclopædia Britannica, Inc., Chicago (<http://www.britannica.com>).
- Encyclopædia Universalis*. 2002. 28 corpus, Encyclopædia Universalis, Paris.
- Encyclopédie Bordas*. 1994. 10 volumes, Encyclopédies Bordas Paris, Paris.
- Gaffiot, Félix. 2000. *Le Grand Gaffiot Dictionnaire Latin Français*, nouvelle édition revue et augmentée sous la direction de Pierre Flobert, Hachette, 1766p.
- Nicot, Jean. 1606. *Thresor de la langue française*, version électronique, <http://www.lib.uchicago.edu/efts/ARTFL/projects/dicos/TLF-NICOT/>
- Rey, Alain. 1992. *Dictionnaire histoire de la langue française*, Dictionnaire Le Robert, Paris, 2387p.
- Rey-Debove, Josette et Alain, Rey. 1993. *Le nouveau Petit Robert : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, nouvelle édition, Dictionnaires Le Robert, Paris, 2551 p.
- Trésor de la langue française*, version électronique, <http://atilf.atilf.fr/>